

Bulletin municipal de

Montcarra Bulletin municipal de

Janvier 2022



Dans votre bulletin:

Concours régional des villages fleuris : Aménagement de l'école Les jardins partagés

Montcarra labellisé!



Dans votre bulletin Janvier 2022

- 4. Mairie
- 5. Petits travaux
- 6. Syndicat des eaux
- 6. Plateforme multi-activités
- 7. Voirie
- 7. Cimetière/colombarium
- 8. Budget communal
- 10. Travaux école
- 11. École
- 11. École : photos des classes
- 14. CCAS
- 16. Les classes en 0 et 1
- 17. État civil 2021
- 18. Le Castor d'Eurasie
- 19. Jardins partagés
- 20. Villes et villages fleuris
- 21. Les associations
- 27. Bibliothèque
- 27. Sondage
- 28. Les Balcons du Dauphiné
- 30. Guide pratique 2022
- 32. Calendrier 2022

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi et Jeudi de 14h à 18 h Vendredi de 8h 30 à 12h Le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h

Élections présidentielles: 10 et 14 avril 2022





Directeur de la publication : David Emeraud Rédaction : Commission communication, élus, secrétaire et associations.

Crédits photographiques : élus, associations, F. Perrissez.

Conception: Commission communication
Mise en page/Graphisme: Florence Perrissez

Impression: Fagnola - La Tour du Pin. 400 ex. Sur papier certifié Pefc.

Fil infos Magnauds

Pensez à vous inscrire: communication.montcarra@gmail.com

Départ de Charlène Pesenti

Après trois ans au service de la mairie de Montcarra en tant qu'agent d'accueil et des services périscolaires, Charlène a décidé de poursuivre sa carrière professionnelle au sein de la mairie d'Arandon-Passins, nous lui souhaitons une bonne continuation et l'aboutissement de ses projets.

Bois de chauffage

La municipalité propose aux habitants de se procurer gratuitement du bois tombé sur certaines parcelles communales.

Comment procéder?

Inscrivez-vous en mairie, lors de sinistres ou travaux d'entretien vous serez contactés par la municipalité afin de procéder à l'enlèvement.

TARIFS LOCATION LOCAUX COMMUNAUX

Salle polyvalente					
TARIF ÉTÉ (01/05 au 30/09)		TARIF HIVER (01/10 au 30/04)			
Pour les habitants ou contribuables de Montcarra	Pour les personnes non résidentes de montcarra, sous parrainage d'un habitant du village	Pour les habitants ou contribuables de Montcarra	Pour les personnes non résidentes de montcarra, sous parrainage d'un habitant du village		
WEEK-END					
Du samedi 8h30 au dimanche 20h. Ou en cas du vendredi jour férié : du vendredi 8h30 au samedi 20h, en cas du lundi jour férié : du dimanche 8h30 au lundi 20h.					
300€	450€	350 €	500€		
SEMAINE Possibilité de louer en semaine hors période scolaire et jours fériés (du lundi au jeudi). Horaires sur demande en mairie.					
110€	160€	160€	210€		
LOCATION 1 JOURNÉE (hors période été) Possibilité de louer sur une journée, le samedi ou dimanche ou jour férié.					
Pour les habitants ou contribuables de Montcarra		Pour les personnes non résidentes de montcarra, sous parrainage d'un habitant du village			
200€		280€			

Four: gratuit - Stade: 50€



Le mot du maire

Chers administrés, Chères administrées,

Cette année 2021 restera une seconde année particulière et difficile. Chacun d'entre nous a été affecté et touché de près ou de loin par cette pandémie sans précédent. C'est une période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien.

J'ai une pensée pour tous les Montcarradiauds et Montcarradiaudes qui nous ont quittés et j'assure de mon soutien toutes celles et ceux qui ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19, tant les conditions de deuil sont difficiles et douloureuses.

En 2021, vous avez pu constater la construction de deux nouvelles classes pour l'école. Ces travaux continueront jusqu'à l'été prochain pour finaliser l'agrandissement et la rénovation énergétique du bâtiment. Ce sont des travaux importants et nécessaires pour l'évolution de la commune.

L'espace multi-activités se fait attendre! La couverture de celui-ci n'aboutira peut-être pas. Par contre, la structure de jeux sera mise en place au printemps sur la plateforme sous l'école.

A présent, sur la commune, vous avez la possibilité de jardiner et de profiter d'un coin de potager. Ces jardins sont aussi un lieu agréable qui demande à évoluer, il permet de jolies rencontres avec les jardiniers(ères) et les enfants de l'école.

L'assec de l'étang arrive à terme. Les travaux de curage et de préparation se sont terminés à la fin de l'année. Le remplissage commencera progressivement ces jours-ci. Nous pourrons ainsi profiter de la beauté du site cet été.

L'été dernier, la commune de Montcarra a eu le plaisir d'accueillir le jury régional des « Villes et Villages Fleuris » pour le label de la qualité de vie dans le village. Suite à cette visite, il nous a été décerné « la première fleur ». Cette distinction récompense également le travail fourni par le comité de fleurissement. Ce sera l'objet d'une cérémonie officielle en mars prochain au niveau de la région.

Des festivités rythmeront cette année et les associations du village nous fournirons l'occasion de nous retrouver pour partager le verre de l'amitié. Vous pourrez découvrir dans le bulletin le tissu associatif ainsi que toutes ses manifestations. Des événements à ne pas manquer, ces temps forts sont précieux à la vie du village.

Au nom de toute la municipalité, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2022 à la hauteur de vos envies.

Prenez bien soin de vous et de vos familles.

Bonne lecture. Amicalement,

David EMERAUD

Mairie



Le personnel communal

Julie Frizon : secrétaire générale

Magali Bayet, Myriam Gabaron, Sylvie Gallina et Marie Fernandez : agents polyvalents périscolaires et techniques

Françoise Signol : agent territorial spécialisée des écoles maternelles

Le personnel du périscolaire en action











Le périscolaire : garderie et cantine

Petits travaux

Nettoyage du monument aux morts







Le monument aux morts a retrouvé une nouvelle jeunesse. Des élus se sont retroussés les manches pour le nettoyer.

Paul Di Raffaele, qui s'est proposé pour repeindre les écritures, a fait un travail remarquable et nous l'en remercions.

Le comité de fleurissement a fleuri les bacs afin de le parfaire pour la cérémonie du 11 novembre.



La croix du Pissou



La Croix du Pissou a enfin retrouvé son socle! Après un nouvel accident survenu au printemps dernier, le calvaire a été restauré en cette fin d'année par Johan ROSTAING.
La prise en charge financière a été assurée par l'ACM au titre de patrimoine du village.

Syndicat des eaux

Le "nouveau" lagunage est en service

Comme nous vous l'avons relaté dans le dernier bulletin, d'importants travaux étaient lancés pour redonner de la capacité à l'installation, mais en changeant complètement la technique d'épuration des eaux.

C'est la solution de deux bassins avec plantation de roseaux qui avait été choisie.

La mise en service a été faite en mars 2021, avec une période d'observation de trois mois. Les deux bassins sont maintenant en pleine activité et sont visités hebdomadairement par le personnel du SEPECC (Syndicat des Eaux de la Plaine Et des Collines du Catelan). Ils interviennent manuellement pour répartir les eaux usées à des endroits différents dans le dernier bassin.

L'engazonnement des abords a été fait à l'automne dernier. Il reste cette année à remettre en place le portail d'origine pour remplacer les barrières de protection provisoires du chantier.

Un autre chantier, non anodin, reste à réaliser cette année, c'est le curage du bassin non utilisé. Les boues recueillies seront épandues sur des terres agricoles. Le terrain libéré par ce bassin sera remis en forme et redonné pour culture ou prairie.

Ce qu'il est important de retenir, c'est que cette nouvelle station avec deux bassins est à 60 % de sa capacité, alors que l'ancienne approchait une capacité de 100% avec trois bassins.



Le SEPECC a toujours la volonté d'organiser une journée portes ouvertes sur le site du lagunage pour expliquer plus concrètement et plus en détails le fonctionnement de cette installation.

Plateforme multi-activités

Dans les bulletins d'informations de l'année dernière, nous vous avions déjà présenté ce projet. Pour rappel, quelques chiffres:

◆ Situé sous la mairie, ce terrain de 2600 m² accueillera une structure métallique et une aire en enrobé de 800 m² y compris un city stade d'environ 300 m².



- Le montant de cette opération est d'environ 155 000 € : financé à hauteur de 45% par le département, 30% par la région et 20% par la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).
- ♦ Cet espace, ouvert à tous et évolutif, pourra aussi bien servir aux associations, qu'à l'école ou aux habitants du village.

Ce city stade, entouré de barrières, disposera d'un revêtement synthétique, de paniers de basket et de cages de foot/hand.

Le projet devait voir le jour début 2021 mais le prestataire du hangar photovoltaique avec qui nous avions passé un contrat a déposé le bilan. Le projet est en cours de reprise, l'équipe municipale étudie la meilleure solution pour que cet espace couvert puisse voir le jour le plus rapidement et s'inscrive dans l'aménagement global de cette zone (travaux école, création des jardins partagés...).

Voirie

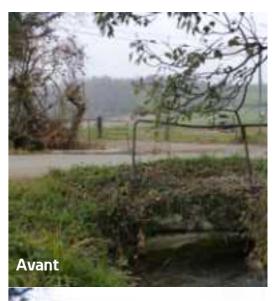
Divers travaux de voirie ont été effectués:

- reprises sur des chaussées déformées,
- remplacement des barrières sur la rivière,
 remplacement de divers
- panneaux quiavaient disparus ou accidentés. Les panneaux indicateurs au carrefour de la bascule

Les panneaux indicateurs au carrefour de la bascule ont été remplacés par le département.









Cimetière/colombarium

Depuis la fin de l'année dernière, la commune est dotée d'un espace cinéraire au niveau du nouveau cimetière.

Ce site est destiné à l'accueil des cendres des défunts dont le corps a donné lieu à une crémation.

Il comprend un banc de 120 cm de long et un columbarium en granit rose disposant de six cases pouvant recevoir chacune jusqu'à quatre urnes cinéraires de 18 cm. Afin de pouvoir répondre à la sollicitation des familles en deuil, il sera prochainement installé un "jardin du souvenir".

D'autre part, la municipalité va procéder, d'ici ce printemps, à des travaux de végétalisation de la bute située dans le nouveau cimetière à des fins d'embellissement mais également pour éviter tout glissement sur les tombes existantes.



6 - Bulletin Municipal

Budget communal

Les comptes 2020

Le compte administratif 2020 affiche un excédent définitif (fond de roulement) de 382 009€ qui se décompose d'une part de fonctionnement et d'une part d'investissement.

Le fonctionnement 2020

L'excédent de fonctionnement est très encourageant à + 155290€ porté par un résultat 2020 à + 90252€ (+5% par rapport à 2019) et a permis d'allouer une part en investissement de 51187€ pour de futurs projets.

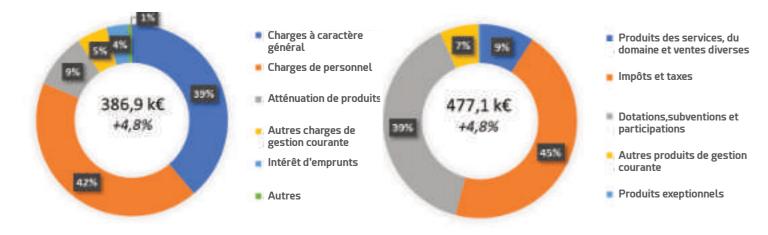
Il est à rappeler que ce résultat reste fragile notamment du fait des impacts Covid (hausse des dépenses et perte des recettes).

Ces résultats sont essentiels car ils vont permettre de réaliser l'autofinancement des investissements futurs et de rembourser les échéances de la dette.

FONCTIONNEMENT				
Résultat reporté (clôture de 2019)		116 225,57€		
Affectation investissement 2020		-51187,19€		
Recettes de l'exercice 2020	477148,79€	477 148,79€		
Dépenses de l'exercice 2020	-386896,39€	-386896,39€		
Résultat de l'exercice 2020	90 252,40€			
Excédent de fonctionnement		155 290,78 €		

Dépenses de fonctionnement par chapitres

Dépenses d'investissement par chapitres



L'investissement 2020

Le solde du compte d'investissement est en baisse par rapport à 2019 (226 718€ vs 414 128€). Les charges d'investissements ont été principalement marquées par les dépenses liées aux travaux de voirie de la RD143/rue des Fontaines/multi-activités/électricité de l'église.

Dans les recettes d'investissement, ne sont pas pris en compte les subventions de ces projets: elles seront comptabilisées en partie en 2021. Il est donc important de disposer d'une capacité financière suffisante.

INVESTISSEMENT				
Résultat reporté (clôture de 2019)		414128,95€		
Recettes de l'exercice 2020	94493,50€	94 493,50€		
Dépenses de l'exercice 2020	-281904,13€	-281904,13€		
Résultat de l'exercice 2020	-187 410,63€			
Excédent d'investissement		226 718,32 €		

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DÉFINITIF = 382009,10€

Le budget primitif 2021

Cette année chaque commission a bénéficié d'une enveloppe budgétaire afin de garantir le principe de bonne gestion et l'équilibre des comptes 2021.

Le résultat de fonctionnement prévisionnel est stabilisé par rapport à 2020.

Les indicateurs par habitant permettent de comparer la commune de Montcarra par rapport à la moyenne des communes d'une population similaire* (entre 500 et 1000 habitants).

Montcarra euros/580 habitants	2020 F	Prévisions 2021	Moy. 2020 de la Strat*
Charges de fonctionnement	645 €/hab.	616 €/hab.	634€/hab.
Dont charges de personnel	283 €/hab.	273 €/hab.	275 €/hab.
Recettes de fonctionnement	788 €/hab.	791 €/hab.	789 €/hab.
Dont impôts Locaux	251 €/hab.	264 €/hab.	322 €/hab.
Encours de dette	578 €/hab.	554 €/hab.	584 €/hab.
Annuité de la dette	65 €/hab.	65 €/hab.	88 €/hab.

Au-delà de 2021, nous devons continuer la maîtrise des comptes pour conserver notre autonomie financière et être capable de financer de nouveaux projets. Nous travaillons autour de trois objectifs :

OBJECTIF 1:

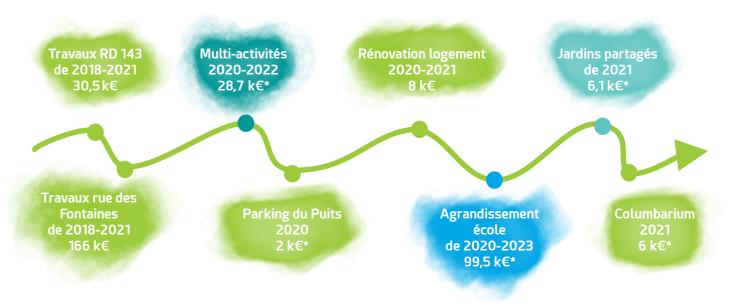
Optimisation de fonctionnement/dépenses et recettes. Pour améliorer les résultats, des actions ont été initiées pour limiter les dépenses et éviter une augmentation de l'imposition locale au-delà de l'inflation. Des économies ont été réalisées sur les charges de personnel (réorganisation du travail/pérennisation de l'organisation), les contrats des prestataires (informatique et espaces verts) et, à venir, sur les dépenses de chauffage.

OBJECTIF 2:

Mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement.

Pour ce nouveau mandat, nous avons mis en place un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) pour sécuriser et cadencer le financement des projets. Les travaux réalisés s'étendent comptablement sur plusieurs années : du coût des études, des travaux réalisés jusqu'à l'encaissement des subventions. Le projet majeur d'agrandissement de l'école a été lancé et va mobiliser l'ensemble de notre fond de roulement jusqu'à fin 2023. Les futurs projets pourront démarrer en 2024.

PRÉSENTATION DU COÛT EN FONDS PROPRES DES PROJETS POUR LA COMMUNE/COÛTS PRÉVISIONNELS



OBJECTIF 3:

Maîtrise de l'endettement et de la trésorerie/besoin en fonds de roulement

La dette de la commune s'établie à 678 € par habitant, à un niveau comparable par rapport à la moyenne des communes de taille similaire. Les annuités représentent

8,3% de nos recettes (38 k€/an). L'agrandissement de l'école est un projet structurant pour la commune et son investissement a nécessité un emprunt complémentaire. La capacité de remboursement est prévue à la baisse en 2024.

Travaux école

Agrandissement de l'école

LE PLANNING

L'extension de l'école a débuté en août 2021 et se décompose en deux phases distinctes.

Pendant la première phase, les travaux ont été localisés sur la partie basse de l'école avec la création de deux nouvelles classes, d'un dortoir et d'une bibliothèque. L'activité scolaire a été maintenue sur la partie haute grâce à des aménagements légers réalisés avant la rentrée de septembre (transformation de la salle de motricité en salle de classe).

La seconde phase débute fin janvier 2022 et ne concernera que la partie haute de l'école, avec création d'une salle de réunion, autres modifications intérieures, et construction d'un préau.

Les travaux seront terminés pour la rentrée 2022.

COMMENT EST GÉRÉ LE CHANTIER?

La mairie a mandaté un architecte qui assure la maîtrise d'œuvre et la coordination entre l'ensemble des entreprises intervenantes. Chaque semaine, nous assistons à la réunion de chantier et suivons le planning pour limiter au maximum l'impact sur l'activité scolaire.

Suite au démarrage rapide du chantier et les problématiques de co-activité entre les travaux et la vie scolaire, nous avons pu constater des nuisances notamment sonores pour les enfants et les enseignants.

Aussi, nous avons souhaité associer l'équipe pédagogique à ce projet et à son suivi pour que les nuisances ne se reproduisent pas et que les travaux bruyants puissent être réalisés en dehors des plages de travail ou de repos des enfants.





École

Le mot de la directrice

LES PROJETS 2021 À L'ÉCOLE DE MONTCARRA



→ À l'école de Montcarra, les élèves ont bénéficié d'un projet cirque.

Il leur a permis d'être initiés à ces arts tels que le jonglage (foulard, balles, diabolo, assiettes chinoises, bâton du diable) et l'équilibre (boule, fil, pédalgo, rolla bolla). Toutes les séances n'ont pas pu être dispensées suite au confinement et aux mesures sanitaires contraignantes. Les enfants ont pu tout de même monter des petits numéros. Ce projet a été entièrement financé par le Sou des écoles

Environnement

Les classes de GS au CM2 ont pu terminer leur projet ENS (Espaces Naturels Sensibles) commencé en 2019-2020, il leur restait deux sorties à faire au cours de l'année 2020-2021. La première a eu lieu aux méandres du Saugey, et la seconde à l'étang de Gôle pour découvrir les différents oiseaux présents sur le site par le biais d'ateliers et d'un jeu de rôle. Les sorties ont été financées en grande partie par la subvention départementale et le Sou des écoles.

Natation

Les classes de GS au CE2 avaient une activité piscine qui a été lourdement entravée par les mesures sanitaires. Les enfants n'ont pu bénéficier que de quelques séances (3 au lieu des 12 prévues). Les séances étaient financées par la mairie et la communauté de communes (CCBD).

Musique

La classe de CM1-CM2 a bénéficié d'un atelier musique de la CCBD. Patricia Varlet, l'intervenante a fait voyager les élèves autour du monde en leur proposant différents morceaux (Asie, Amérique latine, Afrique, Océanie). Cela a donné lieu à un petit spectacle présenté aux élèves de l'école.

Arts plastiques

Les classes de GS au CE2 ont bénéficié d'un projet arts plastiques, « Faites des Arts » de la CCBD. Les enfants ont été initiés au papier et à la gravure avec l'intervenante Adeline Toulon. Leurs productions ont été présentées à la Maison Ravier de Morestel en juin dernier.

◆ Toutes les classes participaient au projet « École et cinéma ».

Fortement impactées par les mesures sanitaires, les salles de cinéma ne pouvaient accueillir de public. Néanmoins, les enfants ont pu s'y rendre une à deux fois dans l'année afin de visionner une série de courts métrages et le film « Mon voisin Totoro ». Les séances et les déplacements ont été entièrement financés par le Sou des écoles.

Cette année, nous avons démarré l'année avec 90 élèves et nous avons accueilli Mme Sandrine Merlin sur la classe de CE1-CE2, en remplacement de son époux.

Marie-Laure Byhet

Année scolaire 2021/2022

Directrice de l'école : Marie Laure Byhet

Les enseignants et leurs classes :
Marie-Laure Byhet avec
Marie-Claire Trevisanuto (le lundi) 5 PS et 12 MS *
Sandrine Rossini 14 GS* et 6 CP
Sandrine Merlin 13 CE1 et 11 CE2
Pierre Laude 13 CM1 et 15 CM2

Soit 89 élèves

*Maternelle

PS=petite section/MS= moyenne section/GS=grande section

École



Marie-Laure Byhet et sa classe de maternelle petite et moyenne sections



Sandrine Merlin et sa classe de CE2/CE1



12 - Bulletin Municipal MONTCARRA-Janvier 2022 - 13

CCAS

Repas des aînés























Jean-Paul saget et Joël

Le traditionnel repas de nos aînés a de nouveau pu avoir lieu! Les participants

enthousiastes de pouvoir enfin se retrouver autour

d'un bon repas préparé par

le restaurant « Ô Puits Gourmand » et servi par des membres du CCAS et

Ce moment de partage a

incontournables blagues

prêtés au jeu du karaoké.

avons également projeté

les photos du comice agricole 2019 ce qui nous a

remémoré de joyeux

souvenirs.

Tout au long du repas, nous

de Jean-Paul Saget et à

tous ceux qui se sont

amené un souffle de bonne humeur et de gaieté grâce,

étaient tous très

quelques élus.

entre autre, aux

Les membres du CCAS









siller (secrétaire





Les doyens du village

Notre doyenne: **Andrée Lefebvre,** a fêté ses 96 ans en novembre dernier. Notre doyen: **René Babois,** lui, fêtera ses 94 ans en juin prochain.

Infos CCAS

Le CCAS est également là pour vous aider à compléter vos démarches administratives pour obtenir des aides, pour vous orienter vers les services et professionnels compétents, ainsi que pour la mise en place de la téléalarme. Adressez-vous à la mairie qui transmettra votre demande à la commission.

Colis de fin d'année

Toujours dans les traditions, nos aînés ont reçu leur colis de fin d'année courant décembre. C'est un moyen de garder le contact, de prendre des nouvelles et d'échanger avec eux. À cette occasion, le passage des membres du CCAS est très apprécié de tous et c'est avec plaisir que se fait cette distribution.

Sortie WALIBI des collégiens

Les commissions jeunesse et CCAS des communes ayant des élèves au collège de Saint Chef (Montcarra, Saint Chef, Soleymieu, Salagnon, Trept, Vénérieu, St Hilaire de Brens, et Vignieu) ont organisé une sortie au parc Walibi Les Avenières qui a eu lieu le 3 novembre 2021.

Ce ne sont pas moins de 270 enfants et 32 accompagnateurs qui ont répondu présents! Le parc qui s'était mis aux couleurs d'Halloween, avec ses monstres en tout genre a affreusement enthousiasmé nos ados.

De plus, la météo a été finalement plutôt clémente malgré ce qui était annoncé. Une belle réussite !

Un tarif préférentiel (19,50 €) a été négocié pour les familles et les communes ont pris en charge le transport.

NB: Sermérieu n'a pas participé à cette sortie car la mairie en avait déjà prévue une pour le 07/11.



Marie-Louise Mouilloud

Les classes



Les classes en 0 et 1

Les classards se sont réunis le 28 novembre 2021 à la salle des fêtes pour un moment de partage, de retrouvailles pour certains et de nouvelles rencontres pour d'autres. Un petit apéritif, un bon repas et le tour était joué pour passer une agréable journée.

Appel: classes en 2

Pour organiser le prochain rendez-vous des classards en 2, vous pouvez contacter Blandine Gallas: blandine.gallas@gmail.com ou Pascal Blond: vpblond@orange.fr.



État civil 2021

Nos joies

VACHER DUFLOS Apolline, Annick, Martine
PEREZ Cassie, Gisèle-Béatrice
NICOL Raphaël, Joseph, Christophe
MARION Diana
PETITPIERRE Keny, Robert
CELANI Clélia, Nina
03/02/2021
09/02/2021
09/02/2021
06/08/2021

Nos peines

Mancipoz née Plâtre Colette	29/01/2021
Brillat Joseph	07/02/2021
Prudhon née Durand Françoise	10/02/2021
Cagnol née Giordano Josette	24/02/2021
Poulet Mireille	21/04/2021
Tulino Francesco	17/05/2021
Heukeshoven née Martin Françoise	20/09/2021



Nos vœux de bonheur

Deschamps Sébastien et Ballet Laetitia 31/07/2021 (2)
Peyret Paul et Genevoix Clémence 20/08/2021 (3)
Forestier Julien et Andreatta Laura 28/08/2021 (4)
Dubien Norbert et Lattier Fabienne 18/09/2021 (5)

Renouvellement de vœux (50 ans):

Agnès Serge et Patricia 24/07/2021 (1)









16 - Bulletin Municipal MONTCARRA-Janvier 2022 - 17

Le Castor d'Eurasie Castor fiber (L. 1758)

Après avoir frôlé l'extinction en Europe, le Castor fait son retour grâce à la protection dont il fait l'objet depuis le début du 20° siècle et différentes réintroductions à partir du noyau originel situé au sud du bassin du Rhône.



Il mesure entre 90 et 120 cm de long (queue comprise) et pèse entre 15 et 38 kg, ce qui fait de lui le plus gros rongeur d'Europe. Il présente des adaptations morphologiques pour la nage et la plongée, mais aussi pour se déplacer, se nourrir ou encore creuser sur la terre ferme, illustrant une vie partagée entre milieux terrestre

Le spectre alimentaire du castor, herbivore strict, est particulièrement large, allant des plantes herbacées à l'écorce d'arbre. 80% des prélèvements de végétation pour la consommation se font dans les quatre premiers mètres à partir du bord de la rive.

Le castor fréquente les fleuves, les ruisseaux, les canaux, les réseaux artificiels d'irrigation ou de drainage ainsi que des plans d'eau (marais, lagunes, estuaires et étangs) lorsqu'ils sont connectés, au moins temporairement, au réseau hydrographique. Les conditions optimales à l'installation du castor sont la présence permanente d'eau, un faible courant et une hauteur d'eau suffisante pour garantir ses déplacements et l'immersion de l'entrée de son gîte.

Le Castor est une espèce territoriale qui vit en groupe familial comprenant en général le couple d'adultes, deux jeunes de l'année et deux jeunes de l'année précédente. Son territoire de longueur variable (entre 300 m de rives et 2 km) dépend de la richesse en végétation ligneuse de la ripisylve qui va déterminer sa nourriture hivernale.

Chez cette espèce monogame le rut a lieu entre janvier et mars. La durée moyenne de la gestation est de 107 jours, une seule portée par an entre le 15 mai et le 15 juin.

En règle générale il habite des terriers qu'il creuse dans la berge des cours d'eau ou terriers-huttes (quand le toit du terrier s'effondre). Les vraies huttes sont rares en France. L'entrée du gîte doit être immergée afin notamment de le protéger des prédateurs.

En cas de nécessité (notamment sur les petits cours d'eau), il construit des barrages constitués de branchages mais aussi parfois de galets et de terre. Leur fonction est de garantir l'immersion de l'entrée du gîte, de limiter les étiages et d'étendre le domaine vital.

La création de barrages a pour effet de ralentir les écoulements, réduire l'intensité des pics de crues et favoriser la recharge des nappes d'eau souterraines.

Ce ralentissement de l'écoulement de l'eau et l'accroissement des secteurs inondés améliorent la capacité d'autoépuration des cours d'eau, la rétention des sédiments, les connexions entre les milieux rivulaires et diffèrent les effets des sècheresses printanières que nous subissons de plus en plus fréquemment.

Dans l'ensemble, le castor a un impact important sur le bon fonctionnement et la réhabilitation des zones humides dégradées

et la diversité d'habitats qu'il crée s'accompagnent d'une augmentation de la diversité floristique et faunistique.

Le castor rend ainsi gratuitement de nombreux services écosystémiques (effet tampon sur les crues, soutien des débits d'étiage, épuration de l'eau, régulation du climat, maintien de la pollinisation, biodiversité, etc.).

La prise en compte de l'espèce dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques de l'Isle Crémieu apparaît donc comme essentielle.

D'abord localisé sur le Rhône, il a aujourd'hui colonisé la plupart des affluents et une expansion de l'espèce est observée sur l'ensemble de l'Isle Crémieu. Ce constat positif ne doit cependant pas masquer certains «points noirs » qui peuvent constituer des obstacles au bon développement du castor sur le territoire (la correction de certains cours d'eau, les pressions sur la ripisylve, les ouvrages transversaux non franchissables...). Aussi, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a été sollicitée par des agriculteurs et des élus pour intervenir sur des barrages qui ont un impact sur des parcelles agricoles ou urbanisées. Si, à l'échelle du territoire, le nombre de sollicitations est relativement faible pour l'instant, il est probable que cette situation soit amenée à devenir plus fréquente.

C'est pourquoi la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et ses partenaires ont mis en place un plan d'actions afin de permettre la cohabitation du castor et des activités humaines.

Celui-ci vient ainsi compléter, pour l'ensemble du district naturel de l'Isle Crémieu, le plan initié en 2019 par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bourbre.

Pour plus d'information sur le castor (participer à une sortie!) et la nature en général :

Lo Parvi 1A rue de la Gare 38460 Trept http://loparvi.fr

Tel: 0474924862 - courriel: contact@loparvi.fr





disposition de jardiniers ou jardinières a vu le jour en 2021.

entre les jardiniers mais aussi, plus simplement, entre les habitants.

Une convention a été rédigée par la mairie.

Elle a pour objet de définir les conditions de mise à disposition par la commune de surfaces d'espace public auprès d'un habitant du village pour la culture d'un jardin. Ainsi, pour la symbolique somme annuelle de 5€, un habitant de Montcarra peut avoir une ou deux parcelles de 20 m².

Sept familles se sont manifestées, ainsi que l'école de Montcarra pour les élèves. C'est ainsi que nous avons vu naître huit jardins.

NB: L'école de Montcarra a été dispensée du paiement de la cotisation annuelle.

La difficulté majeure pour cette première année et pour nos jardiniers a été de désempierrer leur terrain. Le retard sur la mise en place d'un puits artésien aurait pu également être un sérieux problème. Mais la météo a été favorable par de fréquentes périodes pluvieuses et la mare toute proche, crée par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), a suffi pour des arrosages nécessaires à une bonne

Le puits artésien a été réalisé par l'entreprise FOREA fin d'année 2021.

Ils jouent également un rôle :

- ◆ Pédagogique par la culture de la terre (notion de production, récolte, saisonnalité, agriculture biologique);
- ♦ Éducatif sur les notions d'écologie, environnement et développement durable;
- ◆ Alimentaire et de santé publique en offrant aux jardiniers la possibilité d'une nourriture issue de leur production, saine et de qualité;
- Économique en permettant aux habitants à faibles revenus d'enrichir, voire de diversifier, leur alimentation.





12 parcelles de 20 m² sont disponibles pour de nouveaux jardiniers. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour vous porter candidat.

18 - Bulletin Municipal MONTCARRA-Janvier 2022 - 19





Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le village de Montcarra a été présenté au concours régional des villes et villages fleuris 2021. Le jury, qui a visité la commune en juillet, nous a attribué la première fleur!

C'est en 2009, à l'initiative du maire Marc Le jury prend en compte, entre autres Moulin, que nous avions inscrit Montcarra au concours départemental des villes et villages fleuris pour la première fois.

Plusieurs prix ont régulièrement été attribués au village par le jury départemental. À partir de 2018, le département a préféré apporter un soutien aux communes en vue de la préparation au concours régional.

accompagné par le CAUE, (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) a pu candidater pour la "première fleur" au concours régional de 2021.

"Ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du bien-être de leurs habitants et de la préservation de l'identité de leurs territoires.

Présent depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » rassemble près de 4470 communes labellisées en 2021 sur tout le territoire français, dont 276 "4 Fleurs".

critères d'évaluation, de:

- ♦ la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics,
- ◆ la protection de l'environnement,
- ♦ la préservation des ressources naturelles, les actions en faveur de la biodiversité,
- la valorisation du patrimoine végétal,
- ♦ la mise en valeur du patrimoine bâti de
- Et c'est ainsi que le village de Montcarra, ou encore l'implication des habitants.

Montcarra a pu satisfaire aux exigences du label grâce à tous les travaux d'embellissement et de sécurité entrepris durant ces derniers mandats (enfouissement des réseaux,

création de trottoirs, aménagements d'espaces paysagers, etc.), grâce à son ENS, mais aussi avec toutes les autres actions menées pour la qualité de vie.

Le jury a par ailleurs souligné la vie associative très forte au sein du village, ainsi que l'implication des bénévoles du comité de fleurissement.

> Florence Perrissez, adjointe de 2008 à 2020



L'organisation pour la labellisation:

- ◆ Les communes doivent d'abord s'inscrire auprès de leur département.
- ◆ Les départements sélectionnent et accompagnent celles susceptibles d'intégrer le label.
- ◆ Ce sont les régions qui attribuent les trois premiers échelons du label: 1re, 2e et 3e Fleur et sélectionnent les communes susceptibles d'être labellisées "4 Fleurs".
- ◆ Le CNVVF, au niveau National. attribue la 4º Fleur et coordonne le processus global de labellisation ainsi que les différentes autres distinctions.



Passage par l'étang de Gôle lors de la visite de la commune par le jury

Les associations

Comité de Fleurissement

Mission accomplie!

2021 a été une année très particulière pour le fleurissement avec l'aboutissement de plusieurs années de travail, à la fois pour le comité et pour la mairie. Effectivement, le village a obtenu sa première fleur au concours régional! Belle récompense pour tous les élus et bénévoles qui se sont impliqués dans cette démarche initiée par le maire Marc Moulin lors du mandat de 2008.

Ce label atteste de la qualité du cadre de vie à Montcarra (voir ci-contre).

Petit historique

Rappelons que c'est dans cet obiectif de labellisation du village qu'un comité de fleurissement avait été créé en 2008, composé d'élus, mais aussi de bénévoles qui ont apporté leur soutien actif tout au long de ces années. Le comité a ainsi épaulé chaque année la participation de la commune au concours départemental des villages fleuris pour lequel elle a régulièrement obtenu divers prix de récompense.

Leur rôle a été l'amélioration du cadre de vie dans le village, tout d'abord avec les plantations annuelles printanières et hivernales.

Afin de s'assurer une indépendance financière le comité a créé la « Randonnée des fleurs ». Et c'est grâce aux recettes de cette manifestation qui a pris de l'ampleur, qu'ont pu ensuite être envisagés des projets

de plus grande envergure comme la création d'espaces végétalisés dans la commune ou leur renouvellement, puis cette idée de la création future d'une fresque.

Du renouveau pour 2022

En effet, du changement s'annonce pour l'année qui vient!

Le comité des fêtes ayant émis le souhait de se séparer de la commission fleurissement, celle-ci a dû envisager d'autres perspectives d'avenir.

Il a été émis, entre autres, l'hypothèse de créer une association spécifique. Mais finalement, après concertation de tous les acteurs, la solution retenue s'est faite naturellement de se rapprocher de l'association ACM. "Autour du Clocher de Montcarra".

Toutes deux œuvrent en effet pour le patrimoine du village et son cadre de vie. L'ACM avait d'ailleurs émis le souhait de participer à la création de la fresque car elle estimait que c'était une valorisation du patrimoine du

Tout cela a été acté lors de l'assemblée générale de l'ACM du 3 décembre



Si vous êtes sensibles au patrimoine de votre village de Montcarra, et à votre cadre de vie, faites-vous connaître, vous serez les bienvenus.

commune a été accompagnée p e CAUE (Conseil en Architecture régional. Ici, visite de Montcarra vec les communes de Brangues et Porcieu, en présence de Florence Perrissez et Nadine Binsse, avant

La Randonnée des fleurs 2022

La date de la « Randonnée des fleurs » a été avancée d'une semaine en raison des élections :

Nous vous donnons rendez-vous pour le dimanche 3 avril 2022.

Nous espérons vivement qu'elle pourra se dérouler normalement après deux années d'annulation, et qu'elle sera ensoleillée!

Florence Perrissez, responsable du comité de fleurissement.







Plantations de printemps en mai 2021 et d'automne en novembre

Association Autour du clocher de Montcarra

L'association « Autour du clocher de Montcarra » a été créée pour valoriser et aider à entretenir le patrimoine de la commune, en liaison avec la mairie.

En 2021, nous avions beaucoup de projets comme l'indiquait le bulletin communal de janvier, mais avec la crise aucune manifestation pouvant rapporter quelques subsides n'a pu être réalisée., les finances ne sont donc pas en très bon état!.

On espère qu'en 2022 il sera possible d'en organiser à nouveau. Nous aurons besoin de l'aide de tous pour choisir et réaliser ces manifestations.

Cependant, il y a quand même eu des actions en 2021:

- ♦ la croix du Pissou qui était cassée a été remise en place, elle fait partie du patrimoine communal,
- et avec l'accord de sa famille, nous avons fait rééditer le livre « Montcarra, mon village en Dauphiné » écrit par Joseph Mouilloud.

Ce livre est disponible en mairie au prix de 18 €.

Pour finir, l'ACM va connaître un changement important pour 2022, en effet nous accueillons le comité de fleurissement au sein de l'association afin d'œuvrer ensemble pour le cadre de vie du village.



Bonne année 2022,

Guy Thomasset, président.

Cerf-volant bleu



Après un an et demi de calme pour raison sanitaire, nous avons repris nos escapades.

La deuxième semaine de vacances de Toussaint, nous avons organisé un séjour à Orange avec trois familles. Repos et détente pour les parents et leurs enfants avec de nombreuses activités culturelles.

Danielle Vigneux, vice-présidente

Le Club des Magnauds



Notre club va bien doucement avec cette année exceptionnelle.

La réouverture a eu lieu le 5 octobre, les dates sont données en mairie de façon à nous accueillir dans la salle du conseil, rencontre non hebdomadaire vu le peu de participants.

Le repas de Noël s'est organisé avec le club de Saint Chef de façon à être plus nombreux. J'en profite pour présenter mes vœux de santé pour l'année 2022, à tous.

Chantal Navarro, présidente.

Les Chignoles de Montcarra

Les Chignoles de Montcarra se sont adaptées.

2021, une année calme pour Les Chignoles qui se sont adaptées aux conditions prescrites pour l'organisation, voire l'annulation, de leurs festivités.

Le traditionnel « boudin à la chaudière » a bien eu lieu, mais en livraison sur commande préalable. La formule a bien fonctionné. Merci aux habitants de Montcarra ou très proches de Montcarra qui nous ont sollicités. Le rassemblement de juillet a été annulé, le contrôle du pass-sanitaire étant une obligation, nous ne pouvions pas l'effectuer efficacement. L'assemblée générale des Chignoles s'est tenue et le bureau a été reconduit à l'identique, Thierry reste notre Président vénéré, et lors de cette soirée, nous avons eu la joie d'accueillir deux nouveaux membres, tous deux domiciliés à Saint Chef.

Pour cette nouvelle année, nous avancerons en fonction de ce qu'il sera possible de faire dans le respect des règles qui seront en vigueur. Nous serions tellement heureux de vous retrouver pour nos boudins en février ou au stade Jean Guicherd en juillet.... croisons les doigts et restons optimistes.

Nous vous souhaitons une Bonne Année 2022.

Joël Perrissez, trésorier.







Comité des Fêtes

Un redémarrage encourageant!

Après une année 2020 au repos forcé, 2021 se voulait repartir en grande forme mais la situation a bien vite freiné la motivation de nos bénévoles.

Après un 13 juillet festif et rassembleur avec son très beau feu d'artifice, notre élan a vite été coupé pour des raisons sanitaires. L'organisation de la potée était très compliquée à mettre en place, impliquant un énorme travail d'hygiène et de gestes barrières pour tous les volontaires qui œuvrent au bon déroulement de cette manifestation.

En fin d'année, le comité des fêtes s'est mobilisé comme tous les ans pour l'installation des illuminations du village. La soirée du 8 décembre avec son feu d'artifice au profit du Téléthon n'a malheureusement pas pu être maintenue.

Pour le comité des fêtes, la vie doit reprendre avec ou sans cette contrainte de covid et nous nous engageons à reprendre le cours de nos actions. Nous organiserons avec l'appui de toutes les associations du village, une journée déjà reportée au profit de Jérémy au cours du premier trimestre 2022.

Le comité réunira son assemblée générale courant janvier 2022.

Christophe Douchet, président.

Les pêcheurs de l'étang de Gôle

L'année 2021 n'a pas été une saison comme les autres puisque l'étang a été vidé au mois de mars.

La pêche de celui-ci a eu lieu le 31. En prévision, l'association n'avait pas procédé à l'empoissonnement en décembre comme à l'habitude.

Nous avons été surpris de la quantité limitée de poissons recueillis, cela s'explique par la présence d'une guarantaine de silures dans l'étang, dont le plus gros ne pesait pas moins de 37 Kg!

Ces poissons sont très voraces, la présence de cette espèce est probablement due à l'apport de ceux-ci par des pêcheurs malveillants qui ont espoir de faire de grosses prises quelques années plus tard.

Il a été prévu dans le plan de gestion la remise en eau, fin d'année passée, après la réalisation de différents travaux importants. De ce fait, la prévision de l'empoissonnent se fera ce début d'année afin de trouver des fournisseurs en pisciculture et de ne pas compromettre la reproduction.

L'association des pêcheurs de l'étang de Gôle se félicite d'avoir pu travailler en étroite collaboration avec la mairie, l'aménagement à réaliser a été important.

Cependant, le plan de gestion de l'espace naturel sensible est placé sous le contrôle des pouvoirs publics départementaux, qui eux même doivent respecter des normes générales. Cela implique des



procédures longues et compliquées pour une simple association

Nous n'avons pas pu éviter qu'une quantité de boue submerge partiellement les filtres mis en place et se déverse dans la rivière.

Nous vous souhaitons une bonne année, au bord de notre bel étang.

Bernard Doidy, président.

Venez participer aux entraînements le jeudi soir de 19 h 30

Avec une quinzaine de membres, le club Montcarra Rugby vous attend pour vous initier au

à 21h 00. Bonne humeur au rendez-vous!



Le club participe maintenant à des rencontres amicales avec d'autres clubs de touché. Le Montcarra rugby a ainsi rencontré Succieu et Corbelin.

rugby touché (sans placage) sur le terrain de Montcarra.

Équipés par ses sponsors (Le comptoir d'Aurélie, JCR Bâtiment, Sport intendance, Fanj Transport et Aoste), que nous remercions, les joueurs sont les plus

beaux pour vous accueillir!

Viendrez-vous nous encourager ou oserez-vous passer de l'autre côté de la barrière ?

Venez vite nous rejoindre!

Yannick Chemin.



Montcarra Rugby

La pétanque à Montcarra

La pétanque n'a pas disparue!

S'il est vrai que l'an passé a été beaucoup moins actif, notre projet d'association « jouer à la pétanque à Montcarra» n'ayant pu évoluer, sachez que ce n'est pas un coup d'épée

Les personnes impliquées dans cette initiative sont toujours aussi motivées.

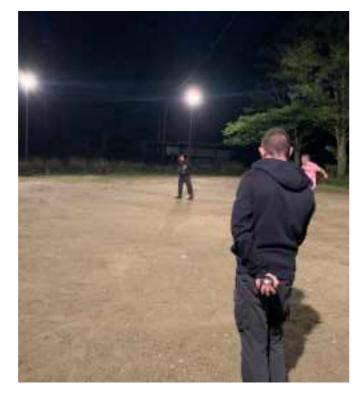
Le point positif c'est que nous avons en stock sur le terrain les poteaux béton qui nous permettront de reprendre certains abords de l'aire de jeu.

On ne va pas se mentir, le terrain est vieux et a manqué d'entretien. Le rétablir va demander du temps et des volontaires.

Mais à vous, passionné ou simple pratiquant pour le loisir, amoureux du village de Montcarra, ce terrain fait partie du patrimoine, beaucoup d'entre nous v ont des souvenirs. alors collectivement avec la motivation et la solidarité nous le rendrons de nouveau praticable.

C'est tout ce que nous souhaitons soyez-en assurés.

Les amis de la pétanque à Montcarra.



Cette année sera importante pour le Sou des

écoles car nous finançons le voyage scolaire pour les enfants du CÉ1 au CM2.

Les élèves partiront en avril pour une semaine de classe découverte dans le Vercors.

Nous espérons maintenir toutes nos manifestations et nous retrouver autour d'un verre dans une ambiance chaleureuse

En effet, l'an dernier, avec la crise sanitaire, nous avons dû trouver des solutions pour maintenir des rentrées de fonds. Ainsi les ventes de repas : choucroute, lasagnes, brioches et jus de fruits, pizzas et couscous livrés à domicile ont eu un franc succès.

Nous tenons à remercier l'ensemble des habitants du village pour la réussite des actions de l'année 2021. Merci également aux personnes avec qui nous collaborons et qui nous apportent leur aide et leur soutien : les enseignants, les parents d'élèves, le maire et les conseillers municipaux.

A très vite pour les prochaines festivités!!

Aurélie SORLIN, présidente.

Le nouveau bureau élu pour 2021/2022 :

Sou des écoles

Présidente : Aurélie SORLIN Vice-présidente : **Céline DEMAY** Secrétaire : **Delphine PRADEN** Trésorière : Joanne FUSARO Vice-trésorière : Séverine MARTIN



24 - Bulletin Municipal MONTCARRA-Janvier 2022 - 25

Yoga

La vie a pu reprendre de mieux en mieux à Montcarra comme ailleurs. Les cours de yoga sont revenus, avec encore plus d'enthousiasme qu'avant. Espérons que cela perdure.

Pendant ce temps de pause, l'importance de prendre soin de son corps et de son esprit, en harmonie avec la nature, s'est fait d'autant plus ressentir.

Le yoga répond parfaitement à cet objectif, alors n'hésitez pas à en faire l'essai, tous les jeudis soir de 19 h à 20 h 30. Le yoga est fait pour s'adapter à chacun, alors si vous vous trouvez raide ou si vous avez l'impression de mal respirer, ce n'est pas un obstacle pour pratiquer le yoga, au contraire, vous ne pouvez qu'évoluer favorablement dans la pratique, comme dans votre vie.

Une séance d'essai gratuite est possible, et si vous ressentez un bénéfice à la pratique du yoga et que vous décidez de poursuivre, exceptionnellement je propose un paiement au demi-trimestre en fonction du nombre de jeudis de la période (aux alentours de 40 euros par demi trimestre). Votre engagement se fait jusqu'à la fin de l'année scolaire si les conditions sanitaires le permettent.

N'hésitez pas à me joindre pour tout renseignement au **06 09 37 83 30**.

Je suis impatiente de vous retrouver ou de faire votre connaissance, toujours dans une atmosphère de joie et de respect de chacun.

Nathalie Barbaise, professeur de yoga.



Associations: où les joindre?

Vos associations fonctionnent grâce aux bénévoles, n'hésitez pas à venir les rejoindre

ACCA: Association de Chasse Communale Agréée

Président Patrick Couturier **C 04 74 97 06 88**

ACM: Autour du Clocher de Montcarra

Président Guy Thomasset **06 80 11 91 36**

Responsable du fleurissement Florence Perrissez

□ 06 80 89 17 23

Le Cerf-volant bleu

Référente Danielle Vigneux **© 06 82 96 64 08**

Les Chignoles de Montcarra Président Thierry Lamorlette

a 06 12 35 52 63

Club des Magnauds
Présidente Chantal Navarro

04 74 27 76 43

Comité des fêtesPrésident Christophe Douchet

Président Christophe Douch 06 62 29 00 53

Société de pêche "La Truite charolaise"
Président Christian Guicherd

06 09 60 38 26

Association des Pêcheurs de l'étang de Gôle

Président Bernard Doidy Secrétaire Hugo Pla 07 71 75 53 33

Montcarra Rugby

Président Yannick Chemin

06 62 51 00 65

Sou des écoles

Présidente Aurélie Sorlin

06 60 83 68 50

Yoga Nathalie Barbaise 06 09 37 83 30

Bibliothèque

de Saint Chef/Montcarra/Salagnon

La bibliothèque abrite douze mille livres :

romans, documentaires, bandes-dessinées, livres en gros caractères, romans audio, albums et revues pour enfants. C'est également un lieu d'animations proposant des conférences-débats, des rencontres avec auteurs, des rencontres de lecteurs, ainsi qu'un «salon du polar».

Un catalogue virtuel vous permet de chercher à distance les livres que la bibliothèque possède et de vérifier leur disponibilité sur http://www.saint-chef.fr. Prêt de 5 livres pour une durée de 28 jours.

Conditions d'inscription

Une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation.

Tarif pour un an

4€ pour les habitants de Saint Chef, Montcarra et Salagnon de plus de 18 ans.



Horaires

Mardi de 14 h à 18 h Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h Samedi de 10 h à 12xh

Vacances scolaires uniquement le mercredi de 14 h à 18 h, fermé pendant les vacances de fin d'année.



Sondage





Vous avez la parole, nous sommes à votre écoute

Comment concevriez-vous les échanges entre la municipalité et les administrés (débats publics, réunion de quartiers, permanences avec les élus etc...) ?

Nom prénom (facultatif) :

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 31 Mars 2022.

26 - Bulletin Municipal



Le mot du président - Jean-Gres Brenier



Les Balcons du Dauphiné: proximité et réactivité!

Crèches, centres de loisirs, eau et assainissement, ordures ménagères, culture, habitat, insertion, accès à la santé... vous le savez, les Balcons du Dauphiné agissent dans votre auotidien, à votre service. Cette capacité d'action, c'est bien la conjugaison des forces des 47 communes et des 78 000 habitants qui composent le territoire et qui font les Balcons du Dauphiné. La communauté de communes a su démontrer sa capacité à agir concrètement et rapidement face aux évènements actuels avec la vaccination et la mise en place de l'opération « Au cœur des Balcons ».

Cette lère année de mandat a été une période de travail intense pour les services et pour les élus, afin de se structurer, de rendre plus performantes et efficaces les actions communautaires. La voie est tracée, même s'il reste beaucoup à faire.

Conscients de sa spécificité géographique, les élus du territoire ont choisi de se doter de la compétence mobilité à l'échelle intercommunale.

Le projet « du » territoire, qui sera présenté en juillet 2022, sera travaillé comme fil conducteur de l'action publique. Devenir acteur de son futur et ne pas le subir!

Je vous souhaite une très belle année 2022, pleine de réalisations pour vous et vos proches.

Jean-Yves Brenier

Retour sur quelques actions phares de l'année

VACCINATION \



Annie Pourtier, vice-présidente en charge de la culture, de la gestion des équipements sportifs et de l'avenir médical

Dès janvier 2021, la communauté de communes a souhaité accompagner la vaccination anti-Covid. La maison de santé pluridisciplinaire de Montalieu-Vercieu s'est rapidement positionnée comme centre de vaccination. Des centres de vaccination permanents ont ensuite été mis en place dès le printemps et pendant plusieurs mois à l'espace Ninon-Vallin à Montalieu-Vercieu et à l'Espace Pontois à Pont-de-Chéruy, à l'initiative des communautés professionnelles territoriales de



santé (CTPS) des Balcons du Dauphiné et de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné en lien avec les communes. Un travail collectif avec les CCAS des communes a permis d'organiser la vaccination pour les personnes les plus fragiles.





Frédérique Luzet, vice-présidente en charge de la politique touristique Térôme Grausi, vice-président en charge du développement économique, de l'économie de proximité, de l'emploi et de l'insertion

L'opération : « Au cœur des Balcons » s'est terminée fin décembre 2021.

8 333 chéquiers d'une valeur de 30 € ont été distribués aux habitants et aux salariés travaillant sur le territoire. Ils ont été utilisés auprès de plus de 150 commerçants, restaurateurs, producteurs, prestataires de loisirs du territoire sans condition d'achat.

PCAET

Frédéric Gehin, vice-président en charge & de l'environnement et de la transition écologique - pilotage Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné sera arrêté au conseil communautaire de décembre 2021. C'est le fruit d'un long travail qui a débuté en 2018 et qui a mobilisé un grand nombre d'acteurs du territoire.

Plusieurs enjeux dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, avec trois enjeux principaux:

- Atténuer les changements climatiques,
- Développer les énergies renouvelables,
- Maîtriser la consommation d'énergie.

NOUVEAU

Siège communautaire

Depuis le 20 septembre 2021, les services administratifs de la communauté de communes ont déménagé 100 allée des Charmilles à Arandon-Passins dans le nouveau siège communautaire.



DIAGNOSTIC

socio-démographique

Lancé début 2021, ce diagnostic va permettre d'identifier les priorités partagées pour le territoire des Balcons du Dauphiné en matière de services à la population notamment les orientations définies alimentant le nouveau cadre de contractualisation avec la CAF: la convention territoriale alobale.

Reposant sur une étude qualitative, quantitative et la mise en place d'un observatoire, un large panel de la population a été associé à travers 8 ateliers organisés avec de nombreux partenaires sur les thématiques suivantes :

- Mobilités, déplacements et infrastructures
- Culture et lien social

Point de retrait chéquier

Centres de vaccination

• Dématérialisation et information

- Fragilités et autonomie • Gouvernance
- Articulation public privé
- Soins et sécurité sociale

EN ROUTE VERS

La gestion des déchets

À partir du 1er janvier 2022, le SICTOM reprend la gestion des déchets sur l'intégralité des communes des Balcons du Dauphiné à la place du

www.sictom-morestel.com

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Dans une démarche de simplification de service public, à partir du ler janvier 2022, chaque usager pourra déposer ses demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...) en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes seront en mesure de recevoir ces demandes sous forme électronique.

Renseignez-vous auprès de votre commune!

Le projet de territoire

Véritable marqueur, le projet de territoire définira les grandes orientations stratégiques et politiques à l'horizon 2030. Une première version sera présentée en conseil communautaire de juillet 2022. C'est un projet vivant constituant un socle qui sera enrichi tout au long des prochaines années avec l'évaluation des politiques publiques.

Guide pratique 2022

Artisans/Activités à Montcarra

Au fil du bois

Terrasses, parquets, aménagements intérieurs

Eric Badin **a** 06 29 41 59 09

Coiffure et Bien-être à domicile **Coiffure Mixte et massages**

Aurélie Sorlin

a 06 60 83 68 50

Aurélie Sorlin Coiffure et Bien-être à domicile

Designer Graphiste

Création d'identités visuelles/logos Conseils en communication Mise en page de tous documents: affiches/dépliants/plaquettes/ magazines/brochures/bulletins... Signalétique

Florence Perrissez

a 06 80 89 17 23

• www.florenceperrissez.fr

∯florenceperrissez@gmail.com

Florence Perrissez - Graphiste

Épicerie à domicile Tournée régulière

Épicerie, charcuterie, viande, fromage, fruits et légumes

Mario Vieira

a 06 13 24 30 82

Isère Bus

Transports privés

Jean-Marc Gewiss et Patrice Goy **a** 07 89 57 85 14

Les écuries de Montcarra

Pension, centre équestre, poney-club, équitation western

Charlotte et Bertrand Haar **□** 06 84 19 52 27

□ ecuries-montcarra@outlook.fr

www.ecuries-montcarra.fr

Les Jardins de Fuyssieux

Production et vente de légumes

Nadège Manchon

06 26 19 33 95

≥ 14 chemin du haras - Fuyssieux @iardinsdefuvssieux.wixsite.com/

nadege-manchon Les Jardins de Fuyssieux

Ls Fermetures

Menuiseries extérieures PVC, bois, alu-Fenêtres, portes et volets-Dépannage

Christophe Sage

07 85 09 59 10

M.M. Électricité

Électricité générale Mickael Manchon

06 78 78 32 98

m.m.electricite@orange.fr

Ô Puits gourmand

Bar-Restaurant-Épicerie locale

Jérôme Pellier

C 09 54 80 43 34

https://opuitsgourmand.eatbu.com 🛐 Ô puits gourmand restaurant-barépicerie locale

Horaires: mardi/mercredi: 8h-14h30. Jeudi/vendredi/samedi: 8h-14h30/17h30-21h

ORIENS

Formation en management, communication interpersonnelle Coaching individuel et collectif

MAIRIE

361 Grande rue

38890 MONTCARRA

contact@montcarra.fr

Lundi et jeudi de 14h à 18h

Vendredi de 8h 30 à 12h

les samedis en août.

www.montcarra.fr

Salle polyvalente

04 74 88 38 17

Tél. 04 74 92 52 67

PÉRISCOLAIRE

Cantine/Garderie:

⊆ contact@montcarra.fr

100 Allée Des Charmilles

Collines du Catelan

232, rue du stade

6 04 74 92 40 28

EDF dépannage

L 09 72 67 50 38

Morestel

L 04 74 80 23 30

38510 ARANDON-PASSIN

4 04 74 88 38 17 ou 07 84 90 61 33

LES BALCONS DU DAUPHINÉ

Communauté de communes

Président : M. Jean-Yves Brenier

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

DES EAUX de la Plaine et des

www.balconsdudauphine.fr

ESPACE FRANCE SERVICES

administratives et vers l'emploi

Pour toute demande de logements :

un dossier est à déposer auprès de la

maison France Services (coordonnées

Accompagnement dans vos

démarches numériques,

84 place du 8 mai 1945

38510 Morestel

LOGEMENT

L 0474803933

ci-dessus) ou en mairie.

ECOLE

QR Code pour le site internet :

C 04 74 92 43 31 (sauf mercredi)

Horaires d'ouverture au public :

Le premier samedi de chaque mois

de 9h à 12h - Possibilité de fermeture

www.facebook.com/

montcarra38890/

Charlotte Debacker **1** 06 62 89 16 39

□ cdebacker@oriens-solutions.com

www.oriens-solutions.com

Paysagiste Créations

Entretien, dallage, pavage Élagage, taille de haies

Objets d'art et tableaux Cours de restauration

@restauration-d-art.com

Sacha DJ

DJ Animateur/sonorisation matériels

Sacha Penet

□ 07 62 88 35 17

Sacha.anim38@gmail.com

2B Aménagements

Clôtures, résine de marbre...

Thomas Petitpierre **1** 06 78 87 64 56

Restauratrice

Atelier sur Bourgoin - Ouvert sur RV

Sophie De Lamar **a** 06 61 76 62 10

Location, vente, installation de

Sacha anim38

Intérieur/Extérieur Neuf/Rénovation/Bâti ancien

Alexandre Béjuy et Laurent Buyat **a** 06 61 98 12 60

■ 2baménagements@gmail.com

Assistantes maternelles

DUCRAY ELODIE 06.27.11.42.10

310 chemin de Fuyssieux Agrément maternel 2 places

DUGUE GAELLE 07.68.80.55.12 125 chemin du Haras

Agrément maternel 5 places

GARDEN ISABELLE 04.74.27.71.76 400 Grande rue

Agrément maternel 5 places

06.67.80.11.15

à Montcarra

GRIESBACH SANDRINE 04.27.54.00.78

55 chemin de Falizan Agrément maternel 3 places

SIGNOL VIRGINIE

340 chemin du Buclay Agrément maternel 6 places

18. avenue Frédéric Dard 38300 BOURGOIN-JALLIEU **C** 0426730500

ASSISTANTES SOCIALES

Maison du Conseil départemental

ARCHITECTES CONSEILS en urbanisme DU CAUE

(Conseil Architecture Urbanisme Environnement):

Sur Rendez-vous dans les locaux des Balcons du Dauphiné, 100 Allée Des Charmilles 38510 ARANDON-PASSIN.

C 04 74 80 23 30

Service ADS (Application du Droit des Sols) pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Sur RV au **** 04 74 80 23 30 dans les locaux des Balcons du Dauphiné de Morestel ■ ads@balconsdudauphiné.fr

URGENCES

Dans l'union européenne et tél. portable : **L** 112

Pompiers : 18

Police secours /Gendarmerie: 17 **SAMU,** Service d'Aide Médical Urgent: 15 Médecins 24/24 : **4 04 74 932 932**

Ou **116 117**

Maison des consultants: Médipôle Bourgoin-Jallieu de 8h à minuit : **4 04 74 93 94 95 Pharmacies** de garde : appeler le

commissariat de Bourgoin-Jallieu **L** 04 74 43 97 17

Centre anti-poison de Lyon : 07 72 11 69 11

Allo enfance en danger : **\(\)** 119 Appel d'urgence pour les sourds et malentendants: 🕻 114

ALLO SERVICE PUBLIC: 3939

SAMU Social: 115

Tous vos droits et démarches sur www.service-public.fr

BIBLIOTHÈQUE INTER **COMMUNALE** SAINT-CHEF/MONTCARRA

2, rue du seigneur de By 38890 Saint-Chef. Ouverture les:

-mardi de 14h30 à 18h30 -mercredi de 10h à 12h et 14h30 à 18h30 -samedi de 10 à 12 h.

Vacances scolaires : uniquement le mercredi de 14h30 à 18h30 **L** 04 74 92 59 92

Mme Mariolaine MEYNIER-MILLEFERT députée de la 10^è circonscription de l'Isère

Recoit sur Rendez-vous "Le Sémaphore". 3è étage 5 place Saint-Michel 38300 Bourgoin-Jallieu

C 04 74 19 64 51 ■ meyniermillefert@gmail.com

OSEZ

Relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi - Agence de La Tour du Pin, 4 rue Paul Sage

L 04 74 83 20 95 Site: osez-asso.com

■ assistantetdp@osez.asso.fr

ADMR DES BALMES DAUPHINOISES

14 rue Saint-Theudère 38890 SAINT-CHEF **L** 04 74 92 54 80

Horaires d'ouverture : Le lundi de 14h à 17h

Le mardi de 9h à 12h (permanence des responsables-bénévoles) de 12h à 15h (secrétariat)

Les mercredis et jeudis de 14h à 17h Le vendredi de 9h à 12h

Ou sur rendez-vous Présidente: Mme Solange BOUVIER **L** 04 74 80 80 01 - 06 89 33 61 51

SICTOM

Chemin de la déchèterie **BP 48 38510 PASSINS L** 04 74 80 10 14

Fax 04 74 80 52 08 www.sictom-morestel.fr

MISSION LOCALE NORD ISÈRE

Site de Bourgoin-Jallieu : Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, et de 13h30 à 17h. Fermé au public les jeudis après-midi.

7 place Charlie Chaplin **4** 04 74 97 70 contact@mlni.fr

Informations lignes de bus

ITINISERE

www.itinisere.fr **L** 0 820 08 38 38 (0,12€/min)

ou TRANSISERE www.transisere.fr **\(\)** 04 26 16 38 38 (appel gratuit)

Jeunes Sapeurs-Pompiers

La section des JSP de Saint-Savin recrute des adolescents entre 11 et 15 ans qui souhaitent apprendre les savoir-faire et être des sapeurs-pompiers pour leur permettre de s'engager en qualité de volontaires à l'issue de quatre cycles de formation.

Sport, cours théoriques et pratiques leur permettront d'acquérir des connaissances ainsi que des compétences comme être à l'école de la vie, l'engagement citoyen, les valeurs comme la solidarité, le civisme...

Calendrier 2022

JANVIER

8: Vœux du maire à 11h

11: Galette des rois et AG du club des

Magnauds

22 : Boudins de Montcarra Rugby

FÉVRIER

2: Bugnes du club des Magnauds

5: Livraison de brioches à domicile + concours

de coinche du Sou des école

27: Boudins des Chignoles

MARS

5 : Carnaval du Sou des écoles

12/13 : Pour Jérémy, comité des fêtes avec la

partipation d'autres associations

15 : Sortie restaurant du club des Magnauds 19 : Livraisons choucroute du Sou des écoles

26 : Nettoyage de printemps

AVRIL

3 : Randonnée des fleurs pour le fleurissement 10 et 24 : Élections présidentielles

MAI

8 : Commémoration de la guerre de 39/45 à 11h

14 : Fête de quartier du bas du village

15 : Bourse aux livres de l'ACM

21: Pizzas du Sou des écoles

AOUT

6-7: Ball-trap de l'ACCA

<u>SEPTEMBRE</u>

1er: Rentrée scolaire

3 : Potée du comité des fêtes 17-18 : Journées du patrimoine



OCTOBRE

4 : Sortie restaurant du club des Magnauds

16: Repas du CCAS

NOVEMBRE

26 : Repas des classes en 2

DÉCEMBRE

2 : Vente de sapins du Sou des écoles

8 : Fête des lumières, Téléthon du comité des fêtes

16: Noël des enfants

16 : Repas de Noël du club des Magnauds et du club de St Chef

JUIN

12 et 19 : Élections législatives 25 : Fête de quartier des Lyobards

JUILLET

2 : Kermesse du Sou des écoles

13 : Feu d'artifice du comité des fêtes

14 : Commémoration de la fête nationale à 11h

24 : Rassemblement de véhicules anciens des Chignoles

26 : Sortie restaurant du club des Magnauds